



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 6 décembre 2012 — N° 19

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la ferme Léothé de Jonquière, récipiendaire du prix Famille agricole de l'année.

---

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter la mobilisation du milieu pour la sauvegarde du Mont Original.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner la remise du Grand Prix de l'Académie Charles-Cros au groupe Le Vent du Nord.

---

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre communautaire Mountain Sights.

---

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les entreprises lauréates de la Soirée des Sommets du CLD Robert-Cliche.

**6 décembre 2012**

---

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Paul Fouquet.

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) fait la déclaration suivante : La charité c'est bien, mais la justice sociale c'est mieux!

\_\_\_\_\_

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant un prix international pour M. David Gauthier, un jeune entrepreneur de Sainte-Scholastique.

\_\_\_\_\_

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant la Médaille Saint-Yves en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques, émise à M<sup>e</sup> Robert Hayes.

\_\_\_\_\_

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration afin de souligner l'implication de cinq jeunes Baieriverins.

\_\_\_\_\_

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 14.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

6 décembre 2012

---

### Déclarations ministérielles

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, fait une déclaration concernant le registre des armes à feu.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) commente la déclaration au nom du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition.

### Dépôts de documents

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président qui en fait lecture à l'Assemblée :

#### BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014.

Québec, le 5 décembre 2012

Pierre Duchesne

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Le budget de dépenses 2013-2014 – Crédits et plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées;  
(Dépôt n° 357-20121206)

Le budget de dépenses 2013-2014 – Crédits des ministères et organismes;  
(Dépôt n° 358-20121206)

Le budget de dépenses 2013-2014 – Budget des fonds spéciaux;  
(Dépôt n° 359-20121206)

**6 décembre 2012**

---

Le budget de dépenses 2013-2014 – Plans de dépenses et d'investissements des ministères et organismes.

(Dépôt n° 360-20121206)

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 281 du Règlement, l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires 2013-2014, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soit déferée aux commissions parlementaires permanentes.

La motion est adoptée.

---

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel 2011-2012 du Fonds d'aide aux recours collectifs.

(Dépôt n° 361-20121206)

---

M. Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, dépose :

Le rapport d'activités et les états financiers 2011-2012 du Centre de la francophonie des Amériques.

(Dépôt n° 362-20121206)

---

Mme Maltais, ministre du Travail, dépose :

Le Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 363-20121206)

**6 décembre 2012**

---

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 76 de la *Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*, le Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction déposé le jeudi 6 décembre 2012 par la ministre du Travail soit déféré pour étude à la Commission de l'économie et du travail, aujourd'hui de 15 heures à 18 heures.

QUE la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 4 décembre 2012, que lui a adressée Mme Pauline Marois, première ministre, l'informant de la nomination de M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Yves-François Blanchet, député de Johnson.  
(Dépôt n° 364-20121206)

Mme Poirier, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

Puis M. le président dépose :

Cinq fiches synthèses des activités des sections et délégations de l'Assemblée nationale pour les relations avec les autres parlements ou organisations interparlementaires, pour l'année 2011-2012.

(Dépôt n° 365-20121206)

6 décembre 2012

---

**Dépôts de rapports de commissions**

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 5 décembre 2012, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 366-20121206)

Le rapport est adopté.

---

M. Leclair (Beauharnois), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 5 décembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 367-20121206)

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 décembre 2012, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec). Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 368-20121206)

Le rapport est adopté.

---

**6 décembre 2012**

---

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 5 décembre 2012, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la commission.

(Dépôt n° 369-20121206)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 222 citoyennes et citoyens de Pointe-Lebel, concernant la réduction de la limite de vitesse sur la rue Granier.

(Dépôt n° 370-20121206)

---

Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 539 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

(Dépôt n° 371-20121206)

---

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 604 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une consultation des Premières Nations sur le Plan Nord.

(Dépôt n° 372-20121206)

---

**6 décembre 2012**

---

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 210 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'internat en psychologie.

(Dépôt n° 373-20121206)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 731 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

(Dépôt n° 374-20121206)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Le Bouyonnec (La Prairie) dépose :

Copie d'un document, en date du 24 septembre 2012, adressé à M. Yves Lafrance, vice-président principal d'Investissement Québec, transmis par M. Kip Daechsel, associé chez Heenan Blaikie, concernant Davie Canada Inc.

(Dépôt n° 375-20121206)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté à la séance du mercredi 5 décembre 2012 sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant l'adoption du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec (*titre modifié*).

**6 décembre 2012**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 14 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 2 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull), conjointement avec Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et ministre responsable de la Condition féminine, Mme St-Laurent (Montmorency) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, ce 6 décembre, de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes instituée à la suite de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal en 1989.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Le Bouyonec (La Prairie), conjointement avec M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant le financement des universités québécoises; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

**6 décembre 2012**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Iracà (Papineau) et Mme Trudel (Charlesbourg), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la tenue, du 7 au 9 décembre prochains, de la compétition Sprint Québec 2012, étape de la coupe du monde de ski de fond de la Fédération internationale de ski.

QU'elle félicite les organisateurs et les organisatrices et souhaite la meilleure des chances à tous les athlètes qui y prendront part.

Enfin, que l'Assemblée nationale invite la population à y assister en grand nombre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et Mme Vallières (Richmond), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le dixième anniversaire de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui fut adoptée le 13 décembre 2002 à l'unanimité;

QUE l'Assemblée nationale réitère qu'il y a lieu d'affirmer la volonté de l'ensemble de la société québécoise de se mobiliser afin de mettre en œuvre solidairement des actions concertées afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**6 décembre 2012**

---

Conformément à l'article 186 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE soit révoquée la motion adoptée le 4 décembre 2012 qui confiait à la Commission de la santé et des services sociaux le mandat de tenir des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

---

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, présente une motion concernant la tenue d'auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale en commission parlementaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'élection d'un président;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions et du projet de loi n° 8, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux;

**6 décembre 2012**

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction.

\_\_\_\_\_

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la commission; puis en séance de travail afin d'entendre l'initiatrice de la pétition concernant la modification des lois régissant l'adoption au Québec; et enfin, afin de statuer sur l'adoption d'autres mandats;
  - la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission, puis afin de vérifier les engagements financiers.
- \_\_\_\_\_

6 décembre 2012

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité.

Après débat, le rapport est adopté.

\_\_\_\_\_

À 12 h 28, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 12 h 38.

\_\_\_\_\_

À 12 h 39, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 02.

\_\_\_\_\_

À 15 h 03, à la demande de M. Dutil, leader de l'opposition officielle, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 16.

**6 décembre 2012**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, ainsi que les amendements transmis par M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, et par M. Duchesneau (Saint-Jérôme).

Les amendements de M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, sont déclarés recevables.

L'amendement de M. Duchesneau (Saint-Jérôme) est déclaré irrecevable.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

\_\_\_\_\_

À 16 h 41, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 16 h 47.

\_\_\_\_\_

*Adoption du principe*

Mme Maltais, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 6, Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 6 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 6 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

6 décembre 2012

---

*Commission plénière*

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 6, Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Le projet de loi n° 6 est étudié en commission plénière, amendé et rapporté.

\_\_\_\_\_

Le rapport est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Maltais, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 6, Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 6 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers.

Après débat, le rapport est adopté.

**6 décembre 2012**

---

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, Mme Maltais, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 15 est adopté.

---

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 7 décembre 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 32, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 7 décembre 2012, à 9 h 45.

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le jeudi 6 décembre 2012, à 10 h 45, au Palais de justice de Québec, en présence de Mme Drouin, directrice adjointe des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable France Thibault, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 11 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne :

(Vote n° 14)

POUR - 116

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	Richer (PQ)
Bachand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Beaudoin (PQ)	Dubé (CAQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bédard (PQ)	Dubourg (PLQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Duchesne (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bergman (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Marcotte (CAQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	Ferland (PQ)	Marois (PQ)	(Arthabaska)
Blanchet (PQ)	Fournier (PLQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	Gaudreault (PQ)	McKay (PQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Bonnardel (CAQ)	(Hull)	Ouellet (PQ)	St-Laurent (CAQ)
Bouillé (PQ)	Gautrin (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Gendron (PQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Goyer (PQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Cardin (PQ)	Hébert (PQ)	Paradis (PLQ)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Champagne (PQ)	Houda-Pepin (PLQ)	(Rimouski)	Trudel (CAQ)
Chapadeau (PQ)	Iracà (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Charlesbourg)
Charbonneau (PLQ)	James (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (PQ)
Claveau (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	(Saint-Maurice)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rathé (CAQ)	Vallières (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
De Courcy (PQ)	L'Écuyer (PLQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	(Duplessis)	Weil (PLQ)
Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Diamond (PLQ)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	